

Triez vos PMC en un clin d'oeil !

EMBALLAGES EN PLASTIQUE



Bouteilles

Flacons



Barquettes et rapiers



Pots et tubes



Films, sacs et sachets



Capsules de boissons

EMBALLAGES MÉTALLIQUES



Canettes et boîtes de conserve



Aérosols



Barquettes et rapiers



Couvercles, bouchons et capsules



Capsules de boissons

CARTONS À BOISSONS



CE QUI EST INTERDIT DANS LES PMC

- ✗ Films de palettes et emballages industriels (ex. sacs de matières premières en plastique,...)
- ✗ Les emballages d'huile de moteur et lubrifiants, de pesticides, de carburants, de colle, de peinture et vernis, tubes de silicone
- ✗ Les emballages avec une contenance supérieure à 8L
- ✗ La frigolite
- ✗ Les emballages avec bouchon de sécurité enfant
- ✗ Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants
- ✗ Emballages composés d'un mix de matériaux (p.ex. une couche de film plastique et une couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compotine...
- ✗ Bonbonnes de gaz, batteries, piles et appareils électro(n)iques
- ✗ Autres objets

ATTENTION!



N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac).

Les règles pour un bon recyclage



Égouttez et videz bien tous les emballages.



Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon.



Enlevez le film plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac.



Retirez les films plastiques qui recouvrent l'entière des bouteilles et jetez-les séparément dans le sac bleu.



Le tri c'est bien, le zéro déchet c'est encore mieux !

Encore des doutes sur le tri ? Rendez-vous sur trionsmieux.be

Fostplus